

Chers parents,

Depuis plusieurs années, notre école veille à limiter les frais demandés aux familles tout en offrant à chaque enfant un enseignement de qualité, du matériel adapté et des projets riches en découvertes.

A partir de l'année scolaire 2026-2027, les règles relatives à la gratuité évoluent. L'objectif annoncé est d'étendre la gratuité des fournitures scolaires à tous les élèves de la maternelle à la 5^{ème} primaire. Toutefois, cette extension s'accompagne d'une diminution importante des moyens accordés aux écoles par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Concrètement, alors qu'une école recevait auparavant environ 75 euros/ élève pour le matériel scolaire, elle bénéficiera désormais :

Montants prévus et imposés par la FWB

Accueil, M1 et M2 : 17,80 euros/élève

M3 : 20,46 euros/élève

P1 à P5 : 24,52 euros/élève

Ces montants représentent environ un tiers des moyens précédemment disponibles.

Malgré tous les efforts de réutilisation et de gestion raisonnée du matériel, les moyens actuellement prévus ne permettent plus de couvrir l'ensemble des besoins réels.

Nous avons en école opté pour deux propositions différentes se trouvant dans le talon-réponse ci-dessous.

Chaque famille sera respectée dans son choix. Dans le cas où vous décidez de ne pas fournir le matériel demandé, l'école le procurera en début d'année si vous avez coché la case sur le talon réponse de cette lettre.

Nous vous remercions pour l'attention que vous portez à ce message ainsi que pour votre collaboration.

Le talon ci-joint est à rendre au plus tard pour le mercredi 24 juin 2026.

Monsieur et/ou Madameparent(s)

de.....(nom + prénom)

- Préfère(nt) fournir moi(nous)-même(s) les fournitures scolaires de mon (notre) enfant pour la rentrée 2026-2027 et demande(nt) une liste du matériel concerné.
- demande(nt) à l'école de prendre en charge l'achat des fournitures scolaires de son (leur) enfant pour la rentrée 2026-2027.

Laminne Benoit

Directeur